Permaculture: les questions à se poser avant de se lancer !

Objectifs
Etre capable d'intégrer la permaculture dans son projet en fonction de ses objectifs

Contenu
Jour 1:
Définition de la permaculture
Le fonctionnement du sol, gestion de la fertilité
Le design permaculturel
Les outils spécifiques
Liens et différences entre permaculture et bio-intensif

Jour 2:
Visite d'une ferme qui pratique la permaculture
Échange avec le paysan, lien avec les éléments vus le premier jour
Apports théoriques
Comment intégrer la permaculture dans un projet professionnel ? Avec quelle progressivité ?

Infos complémentaires

ADDEARG
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 16/03/2017

Tarifs
Non agricole 350€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) / Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements
Sarah PEREZ
ADEAR Gard
26 rue Centrale
30190 Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89
addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation : 91300275330

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

30 mars 2017 09:00 - 17:00 (7hrs)	Locaux de l'ADDEARG 30190 Saint Genies de Malgoires	Charles Cosneau, intervenant en permaculture
31 mars 2017 09:00 - 17:00 (7hrs)	Chez Sonia Guerin, paysanne qui pratique la permaculture 34190 Cazilhac	Charles Cosneau, intervenant en permaculture

Co-organisateur(s)
LES ADEAR
POUR S'INSTALLER PAYSAN

Partenaire(s)
QUALICERT SGS

Financeur(s)
PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
l'Europe s'engage Languedoc-Roussillon
OCCITANIE LA RÉGION Pyrénées Méditerranée

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)